



M. le Directeur Général des Services,

Le message (ci-dessous) du 7 juillet transmis aux agents de la DFP fait état d'une démarche de réorganisation des espaces de travail sous l'impulsion de la Direction Générale des Services à partir du 6 septembre.

Nous nous étonnons d'une telle démarche sans information préalable des instances représentatives du personnel. Cette démarche aurait dû pour nous faire l'objet d'une présentation préalable au CHSCT, dès lors qu'elle concerne directement les conditions de travail des agents, et potentiellement les règles applicables à l'aménagement des bureaux.

Nous souhaitons par ailleurs que les objectifs pour la DGS de cette expérimentation soient clarifiés dès le départ : s'agit-il au final tout bonnement de gagner de l'espace en augmentant le nombre d'agents par bureau ?

- Sur le calendrier de cette expérimentation : Si l'objectif est bien l'amélioration des conditions de travail, et non pas la seule optimisation de l'espace de bureaux utilisé du point de vue de l'employeur, cela passerait par un premier bilan préalable des usages de travail et des besoins, ce qui ne pourrait être effectué correctement par les directions qu'après la reprise en présentiel à 100% des agents placés en télétravail exceptionnel Covid.
- Nous souhaitons que le CHSCT soit informé préalablement au lancement de toute démarche sur les espaces de travail.
- Nous demandons que les syndicats puissent être présents à la réunion annoncée par la DFP en tant qu'observateurs silencieux. La date de cette réunion devrait par ailleurs être reculée tant que le CHSCT n'a pas été réuni.

Dans l'attente de votre réponse,
Veuillez agréer l'expression de nos sincères salutations

Pour le syndicat CGT,
les secrétaires généraux adjoints.